

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI STAR 1

Classe I USD - Code ISIN: (C) FR0013382405

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI STAR 1 - I USD, vous investissez dans des obligations et autres titres de créance libellés dans toutes devises des Etats membres de l'OCDE, avec une prépondérance de titres libellés en euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Fed Funds capitalisé quotidiennement majoré de 0,60%, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion implémente un processus de gestion obligataire sur les marchés de taux internationaux dont les titres sont majoritairement libellés en euro, en appliquant les différentes stratégies obligataires suivantes : gestion de la sensibilité financière et de l'allocation sur la courbe des taux, gestion de l'exposition crédit, allocation de crédit structuré, sélection des émetteurs et des titres, arbitrage de titres et de produits dérivés. Ces différentes stratégies sont hiérarchisées selon leur potentiel de rendement ajusté du risque.

Dans le cadre d'une sensibilité comprise entre -1,5 et +1,5, le portefeuille du fonds sera composé à 75% minimum de son actif net en titres de créance privés et/ou publics libellés dans toutes devises des Etats membres de l'OCDE, dont des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS), Mortgage Backed Securities (MBS) et Collateralized Loan Obligations (CLO) dans une limite de 40% de l'actif net. Le fonds pourra être investi dans d'autres devises que l'euro, ces investissements étant couverts du risque de change. Toutefois, le fonds pourra être exposé à un risque de change résiduel.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agence. La gestion pourra recourir à des titres de notation "Investment Grade" lors de l'acquisition (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion).

La part est couverte du risque de change USD/ Euro. Cette couverture est totale et systématique. Toutefois, le fonds pourra représenter un risque de change résiduel (2% maximum).

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et de cession temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées de maturité courte en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

AMUNDI STAR 1 - I USD 1

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie)

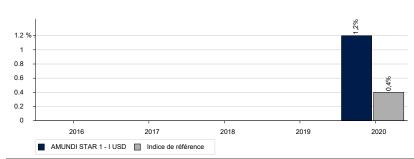
soit rembourse (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,22 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de	30 % annuel de la performance au-delà
performance	de celle de l'indice de référence, calculée
	selon la méthodologie de « l'actif de
	référence »

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les fraiset notamment sur la méthodologie de calcul des commissions de surperformance , veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 15 février 2019 et sa classe I USD le 15 février 2019.

La devise de référence est le dollar américain (USD).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et Responsabilité : avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux

Fiscalité:

renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 mars 2021.

AMUNDI STAR 1 - I USD 2